CHRONIQUE D'UNE ÉLECTION PAS COMME LES AUTRES
Par Mhand Kasmi

LE COMPORTEMENT ÉLECTORAL DES ALGÉRIENS DEPUIS L'INDÉPENDANCE

Entre abstention et bulletin nul... mon cœur balance !

Tenter de percer le secret du comportement électoral des Algériens relève d'un défi que devraient de plus en plus se lancer les instituts de recherche, les universitaires et les chercheurs en sciences politiques et en sociologie. Les réponses laconiques jusque-là données par nos chercheurs aux problématiques liées à cette question vitale pour l'avenir du pays tiennent en général en deux mots : absence d'études sérieuses et de statistiques fiables. Si ce constat pouvait être avec raison invoqué pendant la période du parti unique, depuis la promulgation de la nouvelle Constitution algérienne de 1989 et la multiplication des scrutins, cette attitude frileuse sur cette question ne se justifie plus. C'est ce que nous allons tenter de démontrer dans la présente chronique, qui n'a d'autre objectif que celui d'ouvrir le débat public sur cette question, en cette période d'ébullition électorale particulièrement chaude.

Le vote des Algériens

Si les citoyens algériens fiers de recouvrer leur indépendance et leur identité représentaient 91,87 % des 6 549 736 électeurs inscrits à prendre d'assaut les bureaux de vote le 1er juillet 1962, ils n'étaient plus que 35,67% des 18 761 084 électeurs inscrits à voter en 2007 pour les élections législatives de 2007. Cette lourde et surtout régulière tendance à la chute du nombre de votants qui était relativement contenue par des «maquillages» connus pendant la période du parti unique, a vu sa chute libre transparaître de manière claire et non équivoque depuis 1991, à travers une moyenne approximative de détérioration de l'ordre d'un point par an.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU COMPORTEMENT ÉLECTORAL DES ÉLECTEURS ALGÉRIENS DEPUIS L'INDÉPENDANCE

DATE	SCRUTIN	(A) VOTANTS / INSCRITS	(B) ABSTENTION / INSCRITS	(C) NULS / VOTANTS	TAUX DE DEFIANCE (B)+(C) %
1er juillet 1962	REFERENDUM AUTODETERMINATION INDEPENDANCE	6.017.565 6.549.736 91, 87 %	532.201 6.549.736 08,12 %	25.565 00,42 %	08,54 %
1976	REFERENDUM CHARTE NATIONALE	7.290.671 7.940.978 91,81 %	650.307 7.940.978 08,18 %	42.068 00,57 %	08,75 %
1985	PRESIDENTIELLE REELECTION CHADLI BENDJEDID	11.634.139 13.060.720 89,07 %	1.426.581 13.060.720 10,92%	264.835 02,27 %	13,19 %
1989	REFERENDUM REVISION CONSTITUTIONNELLE	10.401.557 12.961.628 80,24 %	12.961.628 2.560.071 19,75 %	473.119 04,54 %	24,29 %
1991	LEGISLATIVES 1991	7.822.625 13.258.554 59,00 %	5.435.929 13.258.554 40,99 %	924.906 11,82 %	52,81 %
2002	LEGISLATIVES 2002	8.288.536 17.951.127 46, 17 %	9.662.591 17.951.127 53,82 %	867.669 10,46 %	64, 28 %
2007	LEGISLATIVES 2007	6.692.891 18.761.084 35,67 %	13.033.257 18.761.084 69,46 %	965.064 14 ,41 %	83,87 %

Source : Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

La montée inexorable de l'abstention

Le phénomène le plus frappant qui se dégage de la lecture du tableau ci-dessus récapitulant les variables de base des statistiques électorales en Algérie depuis 1962 reste la montée impétueuse et exponentielle du phénomène de l'abstention, consubstantielle à l'abandon par de millions d'Algériens du chemin des urnes. Ne représentant que 8,12% du total des électeurs inscrits à l'occasion du vote pour l'indépendance du pays, le nombre des abstentionnistes a atteint le chiffre record de 13 033 257 lors des législatives de 2007. Mais la gravité du phénomène de l'abstention ne tient pas seulement au chiffre de plus en plus élevé des citoyens qui s'abstiennent de s'acquitter de leur devoir électoral. Il a fini par se convertir en problème politique majeur en 2002 où la courbe descendante des votants a rencontré la courbe ascendante des abstentionnistes. En clair, le nombre de «ceux qui ne votent pas» est supérieur depuis 2002 à celui de «ceux qui votent». Et là, il y a problème. Sérieux. Mieux, en 2007 et comme le montre le tableau ci-dessus, le chiffre des abstentionnistes représente carrément le double des votants. C'est pour cette raison que certains observateurs avisés ont considéré à juste titre que les élections législatives de 2002 et de 2007 avaient un déficit démocratique anormal qui plaidait largement en faveur de leur invalidation.

Le vote nul et sa signification politique

Longtemps considéré par les analystes des statistiques électorales comme un vote refuge pour électeurs indécis, le vote nul a fini par prendre dans le contexte électoral algérien un sens et une signification qui en disent long sur les messages codés qu'envoient au fond de l'urne ceux de plus en plus nombreux parmi les citoyens électeurs qui y recourent.

En effet, le vote nul a fini par devenir d'un scrutin à un autre un véritable exutoire pour la canalisation du mécontentement des électeurs qui trouvent là une voie politique civiquement plus adaptée pour s'exprimer : se donner la possibilité d'accomplir son devoir électoral tout en exprimant qui par un juron, qui par une insulte, qui par un slogan leur rejet de la consultation électorale. Il n y a pour cela qu'à se pencher sur les «dazibao» et autres «tracts» que deviennent de plus en plus les bulletins de vote nuls «postés» par des électeurs mécontents. Ces électeurs étaient 25 565 (0,42 %) à s'exprimer en 1962 et laisser libre cours à leur joie d'être libres, tout en ignorant que ce faisant leur bulletin n'allait pas être comptabilisé. Ils étaient près d'un million (14,41%) à traiter le pouvoir et ses représentants de tous les noms d'oiseaux au cours des législatives de 2007.

Le niveau de défiance des Algériens à l'endroit des processus électoraux

Partant du tableau statistique élaboré pour les besoins des analyses de cette chronique que nous mettons gracieusement à la disposition des spécialistes et des citoyens pour amplifier le débat, il est possible de construire un indice de synthèse du niveau de défiance des Algériens avec l'addition des taux d'abstention et des bulletins nuls : cet indice était de 8,54% des électeurs inscrits en 1962. Il est de 83,87% en 2007. Sans commentaire.

M. K.
kasmimhand@yahoo.fr

Carnet de campagne

J -12 avant le lancement officiel de la campagne électorale, la scène politique s'emballe. Meetings et rencontres avec les militants se multiplient. Les chefs de partis, petits ou grands, anciennement ou nouvellement agréés, sont sur le terrain avec comme objectif de séduire un électorat pas toujours convaincu de la nécessité de glisser un bulletin dans l'urne. Les promesses se suivent et ne se ressemblent pas. Petit inventaire des phrases les plus cocasses, des positions les plus contradictoires.

Le Smig pour les islamistes

L'Alliance pour une Algérie verte fonctionne au minima : ses leaders affirment que le nombre de femmes sur les listes électorales ne dépassera pas le seuil des 33% fixé par la loi. Aucune candidate ne sera tête de liste ni même en seconde position.

L'égalité des chances reste encore au stade des promesses. Pour faire passer la pilule, les chefs de file des islamistes disent miser sur la qualité et non pas sur la quantité en donnant la priorité aux universitaires.

Menasra se rapproche d'El Mouradia

Le président du Front du changement opère un rapprochement avec le siège de la présidence : Menasra était en effet hier en meeting à la salle de cinéma d'El Mouradia pour un meeting populaire. Il y a développé ses thèses à quelques encablures de la présidence.

Des législatives sans Belkhadem ?

Rien ne va plus au Front de libération nationale. Des membres influents du plus vieux parti lancent une pétition pour convoquer une réunion extraordinaire du comité central pour évincer Belkhadem. Un coup dur pour le secrétaire général du FLN, en très mauvaise posture. Il fait non seulement face à une fronde sans précédent mais semble être lâché par le président de la République et non moins président d'honneur du FLN. Le numéro un du FLN résistera-t-il ou quittera-t-il la scène politique avant même le rendez-vous électoral ? Les paris sont ouverts…

Quand le foot entrave Djaballah

Abdallah Djaballah a dû revoir son carnet de campagne en annulant un meeting prévu samedi à El Eulma. Des heurts ayant éclaté après le match MC El Eulma-JSM Béjaïa, le leader du Front de la justice et du développement a été forcé d'annuler une rencontre populaire qu'il prévoyait d'y tenir. Un événement que l'équipe de campagne de Djaballah n'avait certainement pas prévu…

Au plus offrant !

Etranges critères que ceux retenus par le FNA pour la confection des listes électorales. A Souk Ahras, on ne parle plus que de cette liste que devait mener un jeune universitaire qui s'est vu tout simplement éjecter de la liste après avoir été plébiscité lors des primaires. Il a tout simplement été remplacé par un homme d'affaires et non moins député sortant que la rumeur soupçonne d'avoir chèrement payé sa place en tête liste.

Les menaces de Soltani

Bouguerra Soltani ne fait pas les choses à moitié. Après avoir découvert les vertus de l'opposition, il menace tout simplement «le pouvoir», affirmant que ce dernier «a tout intérêt à organiser des élections propres. Il y a le printemps arabe qui le guette à tout moment en plus des observateurs et des médias qui ont les yeux grands ouverts sur l'Algérie».

La proposition de Mohamed Saïd

Le numéro un du Parti pour la liberté et la justice n'oublie visiblement pas son passé de journaliste. Il vient en effet de faire une proposition afin que le champ médiatique soit un peu plus ouvert. Il propose à l'Etat de «céder aux journalistes professionnels des crédits à taux bonifiés afin qu'ils créent des chaînes de télévision». On ne sait toujours pas ce que Nacer Mehal en pense….

Pourquoi pas l'encre phosphorescente ?

Les propositions pour assurer un scrutin libre pleuvent. Boucherma, le coordinateur général des partis des jeunes, y va de la sienne. Il propose l'usage de l'encre phosphorescente qui, selon lui, sera un gage de crédibilité du scrutin. Le ministère de l'Intérieur n'a pour l'heure pas fait savoir sa position…

Des candidats branchés ?

Les candidats à la députation ont-ils tous l'intention d'utiliser les nouvelles technologies pour séduire un électorat pour le moins réticent ? S'ils ne le font pas, ils ne pourront néanmoins pas accuser les pouvoirs publics de ne pas leur faciliter l'accès à internet. Moussa Benhamadi, le ministre du secteur, promet en effet des mesures à même de leur permettre d'investir le Web. Le feront-ils pour autant ?

Mortelle décision

Ayant appris le rejet de la liste qu'il devait mener lors des législatives, Marès Mohamed, un candidat FLN, aile redresseur, qui était en tête d'une liste indépendante, a trouvé la mort suite à un malaise cardiaque. Il n'a, en effet, pas survécu à l'annonce de cette décision aux conséquences malheureuses.

Nawal Imès